

## DEMANDE DE LICENCE PRATIQUANT

Association ou structure.....  
 N° affiliation.....  
 N° licence (si vous avez déjà été adhérent à la Fédération Française Sports pour Tous).....

Mme  M. Nom \_\_\_\_\_

Nom de naissance \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Né(e) le \_\_\_\_\_ Nationalité \_\_\_\_\_ Catégorie :  - 18 ans Né(e) après le 31/12/1998

+18 ans Né(e) avant le 01/01/1999

Adresse \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_


Code Postal \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_ Pays \_\_\_\_\_

E-mail .....@.....

(obligatoire pour recevoir les codes d'accès à votre Espace licencié)

Tél 1 \_\_\_\_\_ Tél 2 \_\_\_\_\_

 **Vous allez recevoir la newsletter mensuelle « le fil sportif ».**  
 Si vous ne le souhaitez pas, merci de cocher la case ci-après :

 **Vos coordonnées pourront être cédées à des partenaires commerciaux.**  
 Si vous ne le souhaitez pas, merci de cocher la case ci-après (vous recevrez uniquement les informations fédérales) :

**OUI, je souhaite m'abonner aux "Cahiers de l'animateur",**  
 la revue fédérale trimestrielle, au tarif préférentiel de 10 €. Abonnement France - 1 an - 4 numéros - Offre réservée aux licenciés Sports pour Tous

**OUI, je m'associe à la démarche éco-responsable de ma Fédération et je**  
 demande à obtenir ma licence 2016-2017 par voie électronique uniquement.

### Activités pratiquées

- Activités gymniques d'entretien et d'expression
- Jeux sportifs
- Jeux d'opposition
- Activités de pleine nature
- Arts énergétiques
- Activités aquatiques
- Activité(s) précise(s) : .....

Signature obligatoire du Président de l'Association ou du dirigeant de la structure

Le soussigné déclare sur l'honneur que les renseignements ci-dessus sont exacts et déclare avoir pris connaissance de toutes les modalités d'assurance liées à la prise de cette licence (voir notice au verso de ce document), et notamment la possibilité de souscrire des garanties individuelles complémentaires.

Date et signature obligatoire du licencié  
 (ou de son tuteur légal pour les moins de 18 ans)

**EXEMPLAIRE DESTINÉ AU COMITÉ DÉPARTEMENTAL À REMPLIR PAR LE PRATIQUANT**

### DEMANDE DE LICENCE PRATIQUANT

Mme  M.

Nom \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_

Code Postal \_\_\_\_\_

Ville \_\_\_\_\_

Catégorie :  - 18 ans Né(e) après le 31/12/1998  
 +18 ans Né(e) avant le 01/01/1999

### Choix assurance

- Garantie de base (comprise dans la licence)  Option complémentaire 1
- Sans assurance (déduite de la licence)  Option complémentaire 2

**Souhaite s'abonner au magazine "Les Cahiers de l'animateur" et bénéficier de l'offre préférentielle d'abonnement**

**Souhaite obtenir sa licence 2016-2017 par voie électronique uniquement**

12, place Georges Pompidou - 93160 Noisy Le Grand - Tél. : 01 41 67 50 70  
 info@sportspourtous.org - www.sportspourtous.org

Association reconnue d'utilité publique - Agréée par le Ministère chargé des Sports - N° agrément 19908 du 30/11/1964  
 Code APE 94.59 Z - N° SIRET : 775 657 679 00079

**PARTIE À CONSERVER PAR LE CLUB**

### DEMANDE DE LICENCE PRATIQUANT

Association ou structure.....

N° d'affiliation.....

### Choix assurance

- Garantie de base (comprise dans la licence)  Option complémentaire 1
- Sans assurance (déduite de la licence)  Option complémentaire 2

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique à usage interne. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Pour exercer ce droit, veuillez vous adresser au siège de la Fédération, service licences.

12, place Georges Pompidou - 93160 Noisy Le Grand - Tél. : 01 41 67 50 70  
 info@sportspourtous.org - www.sportspourtous.org

Association reconnue d'utilité publique - Agréée par le Ministère chargé des Sports - N° agrément 19908 du 30/11/1964  
 Code APE 94.59 Z - N° SIRET : 775 657 679 00079

**PARTIE À CONSERVER PAR LE PRATIQUANT**

**Vous êtes licencié à la Fédération Française Sports pour Tous : la licence vous assure pendant la pratique des sports de la Fédération Française Sports pour Tous :**

- 1/ contre les conséquences financières des dommages corporels et matériels que vous causez à des tiers (Garantie Responsabilité Civile obligatoire) ;
- 2/ contre les conséquences pécuniaires des dommages corporels dont vous êtes victime (garanties Accident Corporel facultatives). Vous trouverez ci-dessous le résumé des garanties dont vous pouvez bénéficier dans la licence.

**Les garanties souscrites s'appliquent dans le monde entier. Elles prennent effet le jour où le licencié a effectué l'ensemble des formalités d'adhésion à la licence et réglé la totalité des sommes dues à ce titre.**

**IMPORTANT ! OPTIONS COMPLEMENTAIRES à la garantie de base :**

La Fédération Française Sports pour Tous attire l'attention de ses licenciés sur les risques inhérents à la pratique du sport et sur la nécessité d'être correctement assuré contre les conséquences des dommages corporels dont ils pourraient être victimes. Dans ce cadre, la Fédération propose à ses licenciés des **OPTIONS COMPLEMENTAIRES** facultatives dont les détails peuvent être trouvés ci-après ou sur le site Internet de la Fédération.

**Pour y souscrire**, il vous suffit d'utiliser le bulletin d'adhésion ci-dessous et de régler le montant de l'option choisie auprès de votre Club. **Si les options complémentaires offrent des niveaux de garanties supérieurs aux garanties de bases, elles ne permettent pas, dans tous les cas, d'obtenir la réparation intégrale du préjudice.** Le licencié est invité à se rapprocher de son conseiller en assurances qui pourra lui proposer des garanties adaptées à sa situation personnelle.

ACCIDENTS CORPORELS	GARANTIE DE BASE PRATIQUANT COMPRISE DANS LA LICENCE	GARANTIE COMPLEMENTAIRE OPTION 1	GARANTIE COMPLEMENTAIRE OPTION 2
Décès	12 500 Euros	30 000 Euros	45 000 Euros
Invalité Permanente	25 000 Euros	45 000 Euros	76 000 Euros
Frais médicaux/pharmaceutiques/ chirurgicaux	Forfait 760 Euros	Forfait 1 500 Euros	Forfait 1 500 Euros
<i>Par sinistre après intervention Sécurité Sociale, mutuelles et autres assurances</i>			
Hospitalisation	Prise en charge intégrale du forfait hospitalier		
Soins dentaires et prothèses	150 Euros	300 Euros	450 Euros
<i>Par dent sans plafond hors intervention Sécurité Sociale, mutuelles et autres assurances</i>			
Optique	150 Euros	300 Euros	450 Euros
<i>Par sinistre après intervention Sécurité Sociale, mutuelles et autres assurances</i>			
Indemnités journalières Allocations quotidiennes	Néant	30 Euros	45 Euros
<i>Par jour avec un maximum de 365 jours, franchise 5 jours</i>			
Frais de remise à niveau scolaire	Néant	30 Euros	45 Euros
<i>Par jour avec un maximum de 365 jours</i>			
EUROP ASSISTANCE	Rapatriement ou transport sanitaire - Frais médicaux à l'étranger : 30 000 Euros		
<b>PRIMES</b>	<b>(1)</b>	<b>25 EUROS TTC (FORFAIT FAMILLE : 50 EUROS TTC)</b>	<b>35 EUROS TTC (FORFAIT FAMILLE : 70 EUROS TTC)</b>

(1) La garantie Individuelle Accident de base Pratiquant décrite dans le tableau ci-dessus et comprise dans la licence n'est pas obligatoire. Si le licencié ne souhaite pas en bénéficier, il ne règle pas le montant de la prime correspondante (0,23€ TTC) et doit obligatoirement notifier son refus par écrit auprès de son Club à l'aide du formulaire prévu à cet effet.

Date et signature obligatoire du licencié  
(ou de son tuteur légal pour les moins de 18 ans)

**Je souscris la garantie individuelle complémentaire :**

- Option 1\*  
 Option 2\*

\*Cochez la case correspondante

**Certificat médical : la Fédération Française Sports pour Tous recommande à ses licenciés de renouveler leur certificat médical chaque saison sportive.**



## INFO ASSURANCE LICENCE

Fédération Française Sports pour Tous  
(Contrats ALLIANZ n°563 415 87 et Europ Assistance 58.200.546)

### POUR UNE INFORMATION COMPLÈTE,

Consultez les contrats d'assurance sur le site Internet de la Fédération Française Sports pour Tous : [www.sportspourtous.org](http://www.sportspourtous.org) ou appelez : AIAC Courtage N° VERT : 0 800 886 486 (Appel gratuit)

### QUE FAIRE EN CAS D'ACCIDENT ?

Remplissez le formulaire de déclaration d'accident disponible auprès de votre Association sur le site Internet de la Fédération et adressez-le dans les 5 jours à AIAC Courtage :

- Par courrier : 14 rue de Clichy, 75311 Paris cedex 09
- Par email : [sportspourtous@aiac.fr](mailto:sportspourtous@aiac.fr)
- Par fax : 01.44.53.28.54

Ou remplissez votre déclaration directement en ligne depuis votre Espace licencié accessible sur [www.sportspourtous.org](http://www.sportspourtous.org)

### ASSISTANCE :

Vous êtes victime d'un accident nécessitant l'intervention de l'assisteur, contactez **EUROP ASSISTANCE FRANCE**, préalablement à toute intervention, 24 heures sur 24 par téléphone au +33.(0)1.41.85.93.76  
N'omettez pas de communiquer votre numéro d'abonnement : 58.200.546  
**Attention, aucune prestation ne sera délivrée sans l'accord préalable d'Europ Assistance.**

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique à usage interne. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Pour exercer ce droit, veuillez vous adresser au siège de la Fédération, service Licences.



## BULLETIN DE SOUSCRIPTION À UNE GARANTIE INDIVIDUELLE COMPLÉMENTAIRE

### J'ADHÈRE À :

- l'option 1  
 l'option 2

**du contrat ALLIANZ n°563 415 87 et règle à mon Club le montant de la prime correspondante soit :**

**option 1 : 25 Euros** (forfait famille - tarif global : 50 Euros TTC)  
**option 2 : 35 Euros** (forfait famille - tarif global : 70 Euros TTC)

La garantie m'est acquise depuis le jour de la validité de ma licence Fédération Française Sports pour Tous et du paiement de la prime, jusqu'à la date de fin de validité de ma licence Fédération Française Sports pour Tous pour la saison en cours.

Fait à : \_\_\_\_\_

Le : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_

La souscription d'une option implique que vous n'avez pas refusé l'adhésion à la garantie de base.